

■ **Fondation de prévoyance en faveur des vignerons,**  
à Puidoux (FOSC du 26.03.2002, p. 15). Statuts modifiés le 12  
septembre 2002 (décision du Département des institutions et des  
relations extérieures). Siège transféré à Cully, route de Lau-  
sanne 1, chez Groupement vaudois des Vignerons-Tâcherons.  
Journal no 9296 du 01.10.2002  
(00673698 / CH-550.0.152.981-4)